

Cornaux-les-Sauges (canton de Neuchâtel) et les ponts celtiques sur la Broye et la Thielle

Autor(en): **Schwab, Hanni**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **57 (1992)**

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-836178>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Cornaux-les-Sauges (canton de Neuchâtel) et les ponts celtiques sur la Broye et la Thielle

Hanni SCHWAB

EN 1962, avant le début des travaux d'excavation pour la 2^e correction des eaux du Jura, deux ponts celtiques étaient déjà connus sur la Thielle, le premier à Pont-de-Thielle, découvert et relevé par H. Zintgraff¹ et le deuxième à La Tène, le pont Vouga, découvert par E. Vouga en 1880 et fouillé par P. Vouga en 1913². Sur la station de La Tène existait un deuxième pont, le pont Desor, plus éloigné du lac et mieux construit que le pont Vouga³. Il était sans doute romain et desservait une route longeant la rive est du lac de Neuchâtel jusqu'à La Sauge où G. Ritter avait constaté, après l'abaissement du niveau du lac lors de la 1^{re} correction des eaux du Jura, l'existence de 2 ponts en bois qu'il croyait tous deux romains⁴. A La Sauge il y avait donc la même situation qu'à La Tène: 2 ponts successifs à une distance de 180 m à La Tène et de 70 m à La Sauge. Pour P. Vouga les 2 ponts étaient celtiques, pour G. Ritter les 2 ponts de La Sauge étaient romains. Il s'avère que près du pont Desor à La Tène, une grande quantité de matériel romain a été repérée⁵, et qu'à La Sauge le matériel romain récupéré se trouvait en surface près du pont amont; près du pont aval il n'y a malheureusement pas eu de fouilles en profondeur.

La construction du pont aval à La Sauge et celle du pont

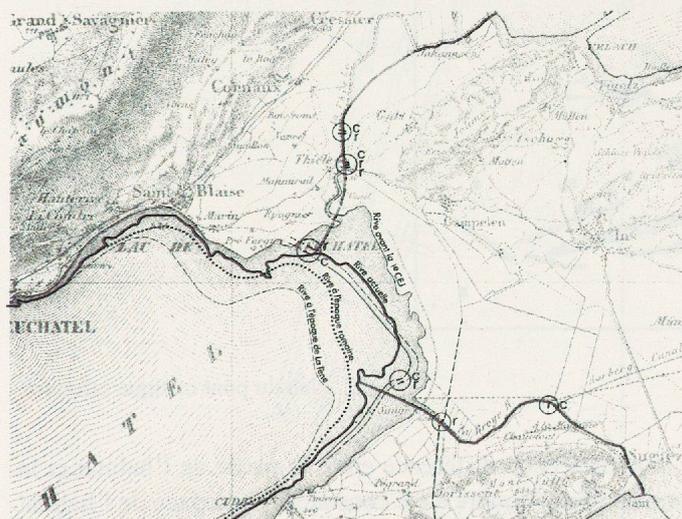


Fig. 1. Rives du lac à différentes époques, routes reliant La Tène à La Sauge avec les ponts celtiques et romains de la région.

Vouga à La Tène, donc des 2 ponts situés plus près du lac, était très fruste et ressemblait beaucoup à celle du pont celtique de Cornaux (présenté ci-dessous); la construction du pont amont de La Sauge et du pont Desor à La Tène, les deux plus éloignés du lac, était en revanche plus solide et plus soignée. Les deux ponts sur la Broye et la Thielle correspondent à deux routes longeant la rive est du lac de Neuchâtel⁶ (fig. 1), une première, celtique, située plus près du lac dont le niveau était au moins 2 m plus bas qu'aujourd'hui et une deuxième, romaine, un peu plus éloignée, le niveau du lac étant plus haut à l'époque romaine et seulement 1 m plus bas qu'aujourd'hui.

Les recherches archéologiques faites dans le cadre de la 2^e correction des eaux du Jura ont permis la découverte de deux autres ponts celtiques: l'un sur la Broye, aux Mottes, et l'autre sur la Thielle, à Cornaux (fig. 1). L'existence d'une couche d'alluvions renfermant des vestiges romains permettait de penser que le pont en bois des Mottes datait de l'époque romaine⁷, mais l'étude dendrochronologique récente par P. Gassmann, au laboratoire de dendrochronologie de Neuchâtel, nous apprend qu'il date de 350 av. J.-C. et qu'il est donc celtique⁸. Il a dû desservir une route qui menait au pied nord du Mont Vully, où devait se trouver un village celte non encore exploré, mais dont la présence est attestée par la découverte de fragments de poterie⁹. Le pont celtique de Cornaux fut découvert en automne 1965 lors de sondages systématiques sur la rive neuchâteloise de la Thielle, en aval du pont actuel et à 3 km seulement de la station de La Tène¹⁰. Sur la berge de l'époque celtique, on constata une suite de rangées de 5 pieux, distantes les unes des autres de 5 m¹¹. Les 3 pieux du milieu étaient plantés verticalement, les 2 pieux sur les côtés penchés vers l'axe du pont s'écartant de plus en plus de cet axe au fur et à mesure qu'on descendait vers le fond de la rivière. Retenus par ces pieux qui dépassaient la couche celtique d'environ 1 m, se trouvaient couchés sur la berge et au fond de la rivière, les poutres effondrées et les rondins du pont¹² et, coincés sous ces poutres, des squelettes d'hommes, de femmes, d'enfants, de chevaux et de vaches¹³. La position extraordinaire de ces squelettes démontre très clairement que ces hommes et animaux ont souffert de l'effondrement des poutres du pont (fig. 2), sous lesquelles ils ont été bloqués et rapidement recouverts: quelques crânes contenaient encore des restes de

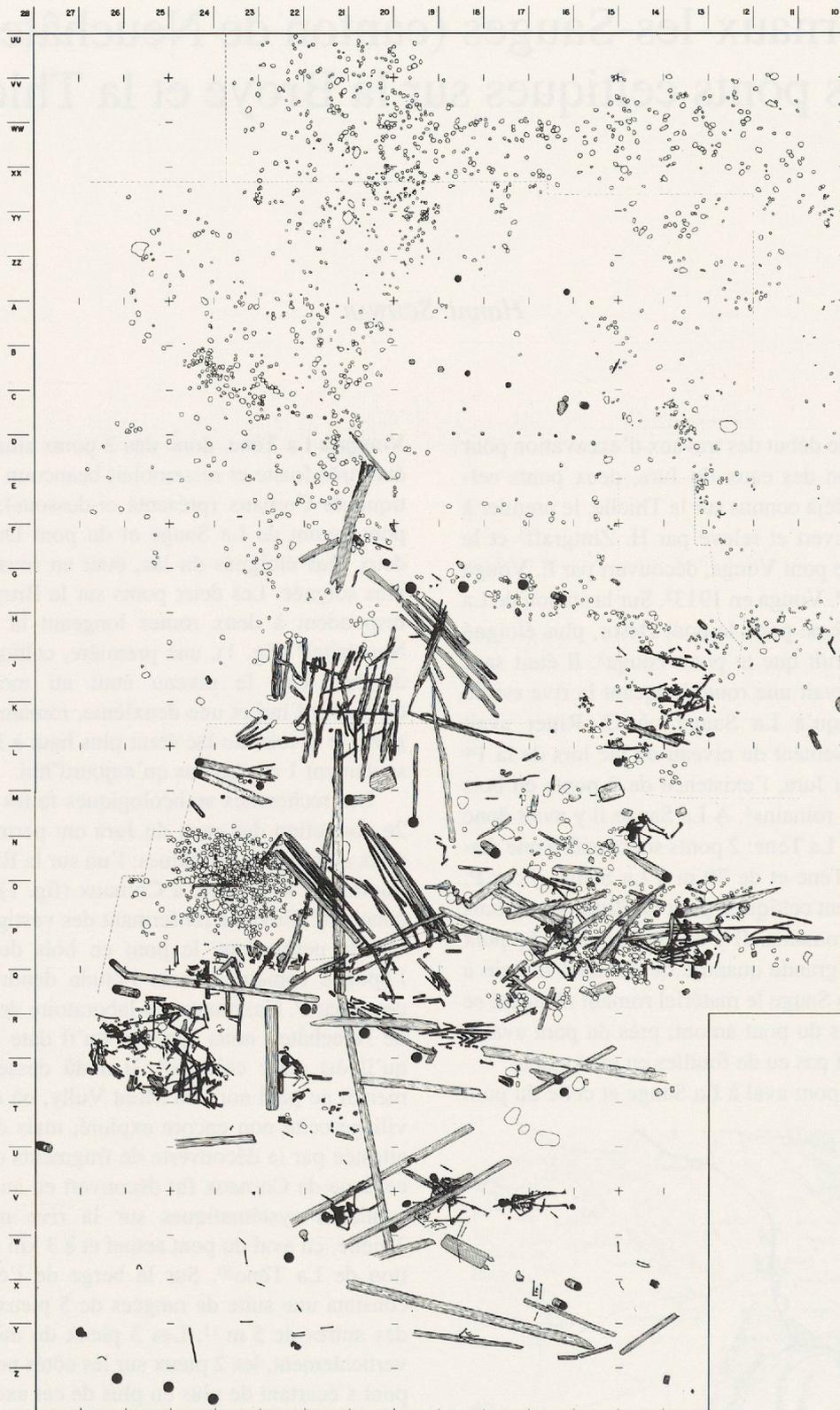


Fig. 2. Plan du pont celtique effondré.

cerveau. Sur un des cerveaux le professeur G. Pilleri a même constaté un hématome provoqué par une fracture du crâne¹⁴.

En trois campagnes de fouilles, au cours de l'hiver 1965/66, toute la surface renfermant les vestiges du pont effondré et une partie de l'habitat près de l'accès au pont ont été dégagées et relevées.

Une très nette différence entre la partie de l'habitat et la zone du pont effondré a été constatée. La surface de l'habitat et de la berge supérieure était complètement délavée. Il ne restait plus que quelques galets et des bouts de bois épars mélangés à des os d'animaux et même humains ainsi que des fragments de poteries fortement concassés. Il y avait égale-

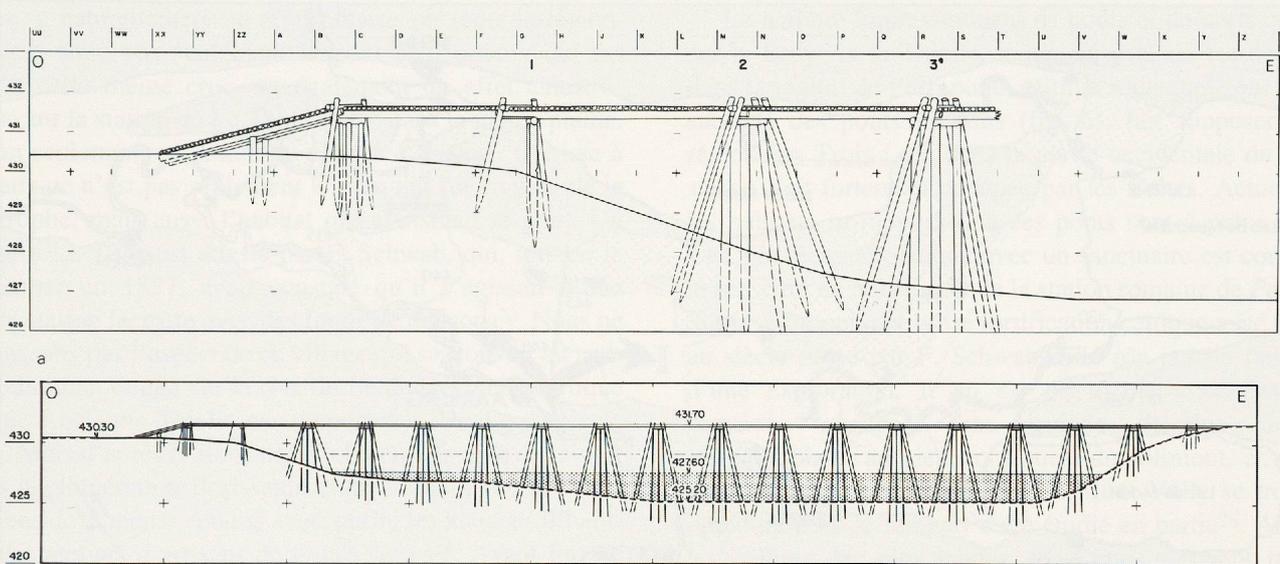


Fig. 3. Reconstitution du pont celtique: a) partie fouillée; b) longueur totale.

ment quelques outils corrodés et des objets de parure ainsi qu'une monnaie. Aucun trou de poteau n'a été repéré; sans doute, les maisons avaient-elles été construites sur des fondations de poutres horizontales. Sur la berge inférieure et au fond du lit de la Thielle, la poutraison du pont effondré avait

fait barrage retenant les squelettes d'hommes et d'animaux. Il y avait quelques armes, 2 épées, 14 pointes de lances et une pointe de flèche, ainsi que des fragments de poteries bien conservés qui rendaient la reconstitution de vases entiers très facile.

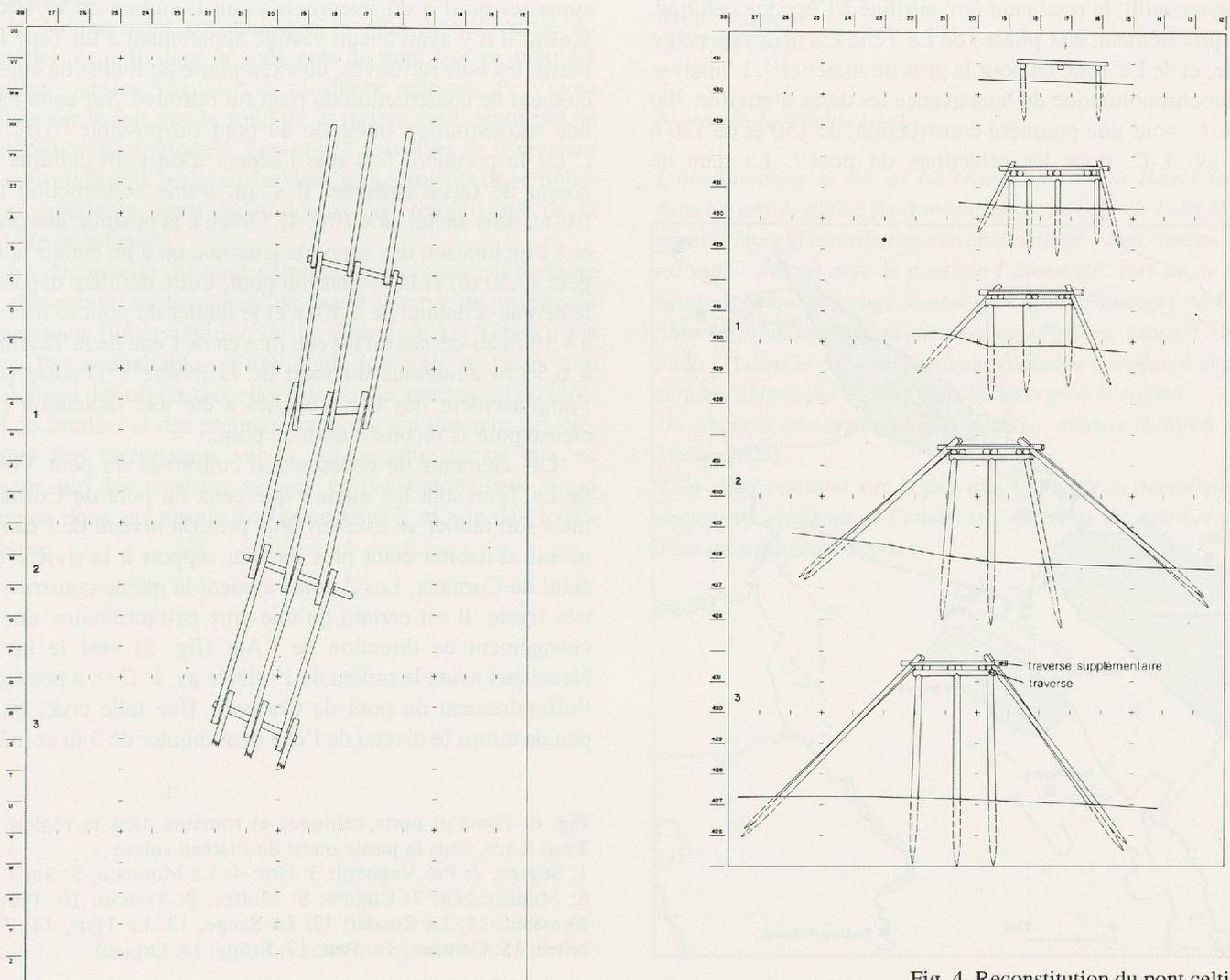
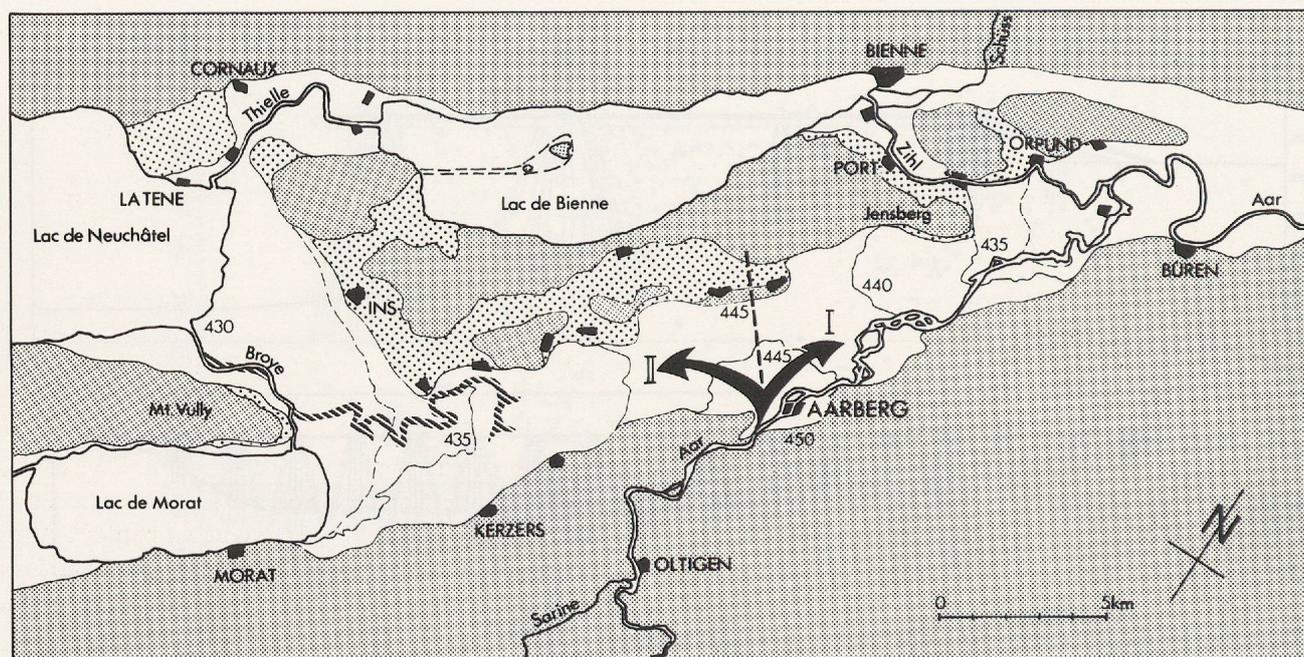


Fig. 4. Reconstitution du pont celtique.



/// Ancien lit de l'Aar

Fig. 5. Le changement de la direction de l'Aar. Carte de la région des Trois-Lacs, les flèches indiquant l'emplacement où le cours de l'Aar a changé d'est en ouest.

Sur la base de la stratigraphie et du matériel archéologique recueilli, le pont peut être attribué à l'époque celtique, plus précisément, aux phases de La Tène C2 pour une petite partie, et de La Tène D1 pour le gros du matériel¹⁵. L'analyse dendrochronologique du bois avance les dates d'environ 300 av. J.-C. pour une première construction, de 150 et de 120 à 116 av. J.-C. pour les réfections du pont¹⁶. La date de

l'effondrement ne nous est pas connue, mais nous pouvons supposer qu'il a dû intervenir avant le milieu du I^{er} siècle, puisqu'il n'y avait aucun vestige appartenant à La Tène D2. Parmi les bois retrouvés, un exemplaire au moins de chaque élément de construction du pont fut retrouvé. Sur cette base, une reconstitution intégrale du pont fut possible¹⁷ (fig. 3). C'est la première fois que l'aspect d'un pont celtique est connu de façon certaine. Il s'agit d'une construction très fruste, sans aucun clou (fig. 4). Grâce à la position des pieux et à l'inclinaison des supports latéraux, on a pu établir la largeur (3,50 m) et la hauteur du pont. Cette dernière dépassait le niveau d'habitat de 1,40 m et le tablier du pont se trouvait à 4,10 m au-dessus du niveau moyen de l'eau de la Thielle et à 6,50 m au-dessus du fond de la rivière¹⁸. D'autre part, l'emplacement des bois couchés a été une indication précieuse pour la reconstitution du pont.

Les éléments de construction conservés du pont Vouga de La Tène sont les mêmes que ceux du pont de Cornaux, mais son tablier se trouvait plus près du niveau de l'eau, le niveau d'habitat étant plus bas par rapport à la rivière que celui de Cornaux. Les 2 ponts avaient la même construction très fruste. Il est certain qu'une crue extraordinaire, due au changement de direction de l'Aar (fig. 5) vers le lac de Neuchâtel avant le milieu du I^{er} siècle av. J.-C.¹⁹, a provoqué l'effondrement du pont de Cornaux. Une telle crue, où en peu de temps le niveau de l'eau peut monter de 3 m et même

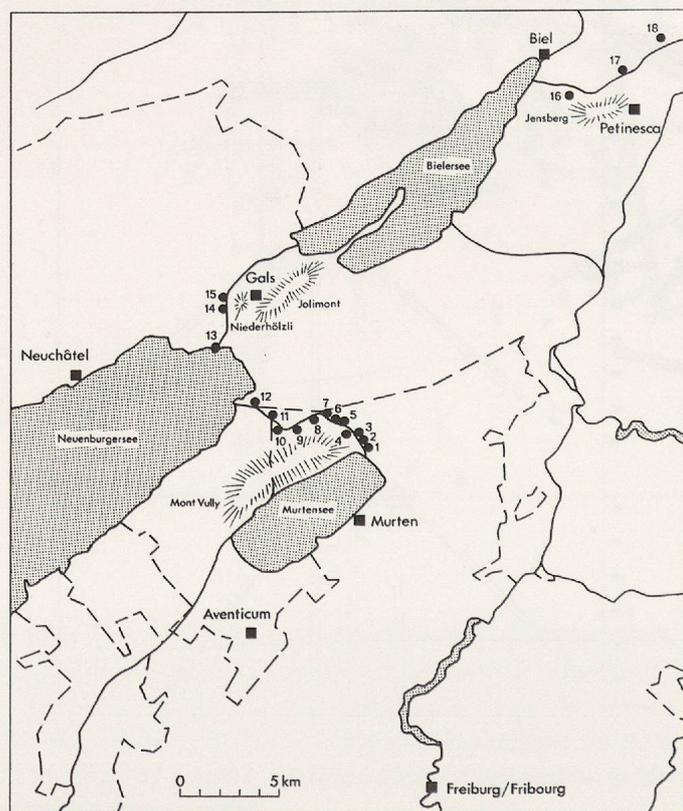


Fig. 6. Ponts et ports celtiques et romains dans la région des Trois-Lacs, dans la partie ouest du Plateau suisse.

1: Sugiez; 2: Pré Vagnard; 3: Gor; 4: La Monnaie; 5: Sur l'île; 6: Munzgraben; 7: Cugnet; 8: Mottes; 9: Tonkin; 10: Port de Joessant; 11: Le Rondet; 12: La Sauge; 13: La Tène; 14: Zihlbrück; 15: Cornaux; 16: Port; 17: Brügg; 18: Orpund.

de 6 m, a naturellement un effet néfaste sur toute la région. Ce n'est donc pas seulement le pont de Cornaux qui fut détruit; cette même crue eut également un effet catastrophique sur la station de La Tène, située dans la même plaine, à 3 km seulement en amont du pont de Cornaux. Comme à Cornaux ce n'est pas seulement le pont qui fut victime de la catastrophe, mais aussi l'habitat qui avoisinait le pont. Un habitat à La Tène est attesté par F. Schwab, qui, lors de la découverte en 1857, avait constaté qu'il s'agissait d'une grande station lacustre avec des fonds de maisons²⁰. Nous ne connaissons pas l'aspect de ce village qui se trouvait au sud-ouest du pont Vouga sur la rive droite de la Thielle celtique appelée Ancienne Thielle par rapport à la Thielle du siècle passé. Mais d'après le riche matériel recueilli, il devait s'agir d'une agglomération florissante comparable à d'autres sites laténiens de la même époque avec, parmi les maisons d'habitats, des ateliers d'artisans de toutes sortes²¹. Ayant fait un constat important, A. Rapin m'a signalé que le bois des boucliers recueillis à La Tène avait été exposé pendant une très longue période à l'influence de l'air avant d'arriver dans l'eau²², ce qui me fait supposer qu'il y avait dans ce village probablement un sanctuaire, où ces boucliers et un grand nombre d'objets étaient déposés et peut-être exposés, ce qui expliquerait la quantité d'objets datant de La Tène C. Il ne s'agissait donc pas d'un sanctuaire où les objets auraient été jetés à l'eau.

E. Vouga avait constaté que la plus grande partie du matériel recueilli dans la zone près du pont Vouga avait été déplacé par les vagues²³; à plusieurs reprises, P. Vouga insiste sur le fait que le fond de la rivière était dépourvu de matériel archéologique²⁴. Les objets recueillis se trouvaient en majorité sur la berge sud et dans les sédiments de remplissage supérieurs, ainsi qu'au-dessus du remplissage de la Thielle laténienne.

La découverte du pont celtique de Cornaux, importante en elle-même, soulève donc un grand nombre de problèmes concernant l'interprétation de la station de La Tène; il est donc fort souhaitable qu'une étude intégrale se fasse, non seulement des objets recueillis sur ce site, mais aussi du journal de fouilles et des premiers rapports qui donnent des éléments fort intéressants sur la stratigraphie de ce site, se basant sur des constats sérieux et pas uniquement sur 4 forages dans un terrain fort tourmenté²⁵ et sur des hypothèses.

Le nombre impressionnant de ponts et de ports celtiques sur la Broye et la Thielle, même en aval du lac de Bière dans la région de Port, ponts celtiques auxquels ont souvent succédé des ponts romains (fig. 6), fait supposer que la région des Trois-Lacs dans la partie occidentale du Plateau suisse était fortement occupée par les Celtes. Actuellement les habitats se rapportant à ces ponts sont à peine connus. Une fortification celtique avec un sanctuaire est connue sur le Jensberg au nord-ouest de la station romaine de *Petinesca*. Sur le Jolimont, une autre fortification celtique a été signalée au siècle passé par F. Schwab. Elle n'a jamais fait l'objet d'une exploration. Il en est de même avec des ruines romaines occupant une grande étendue dans le «Niederhölzli» au pied nord-ouest du Jolimont, en face du pont celtique de Cornaux. Sur le Mont Vully se trouve un oppidum dont le rempart a été étudié en partie²⁶. Ainsi, sur les collines les plus hautes, les Celtes s'étaient installés, mais, sans doute, y avait-il également un certain nombre de villages dans la plaine et surtout le long des rivières, reliés par les ponts constatés et étudiés en partie. Un important travail de prospection, d'exploration et d'études reste à faire, afin de mieux connaître l'occupation celtique de cette région fertile.

Hanni Schwab
Service archéologique cantonal
Av. du Moléson 17
CH-1700 FRIBOURG

Note de la rédaction

L'interprétation du site de La Tène proposée par Hanni Schwab dans cet article diffère fondamentalement de celle de Felix Müller, exposée dans la contribution suivante: village – avec sanctuaire, il est vrai – détruit avec le pont qui l'avoisinait, lors de la même catastrophe qui a ravagé le pont de Cornaux au cours de LT D1 pour la première, amoncellement de trophées, exposés sur les ponts (?) dans le cadre de pratiques culturelles complexes, et qui se seraient abîmés par la suite dans les eaux pour le second.

On trouvera une argumentation détaillée ailleurs (Schwab 1990; Müller 1990).

Tous deux insistent sur le fait que l'analyse systématique des documents originaux et l'étude de l'ensemble du mobilier de La Tène devraient être reprises...

NOTES

1. Zingraff, Notes manuscrites avec plan.
2. Schwab 1989, fig. 5; p. 194.
3. Wavre et Vouga 1908, 8; Vouga 1923, 20.
4. Ritter 1891.
5. Vouga 1885, 9.
6. Schwab 1989, fig. 6; 195.
7. Schwab 1973, 103, 104; fig. 137, 138.
8. Schwab 1989, 245-256.
9. Chronique archéologique 1986. *Archéologie fribourgeoise*. Fribourg, 1989, Bas Vully/Fin de Port, 55 et Haut Vully/Chalonge, point 1, 57.
10. Schwab 1989, 14.
11. Schwab 1989, 17; fig. 5.
12. Schwab 1989, 66; fig. 81.
13. Schwab 1989, 55-65.
14. Pilleri, 1989, 147-160. (*In*: Schwab 1989).
15. Schwab 1989, 129.
16. Egger 1989, 175-177.
17. Schwab 1989, fig. 81-83.
18. Schwab 1989, fig. 97.
19. Müller 1973, 169. (*In*: Schwab 1973).
20. Schwab, F. Lettres inédites à F. Keller. Musée national suisse, Zurich.
21. Egloff 1991, 369-371.
22. Communication personnelle.
23. Vouga, 1885, 25.24. Wavre et Vouga 1914.
24. Wavre et Vouga 1914, 95.
25. Berger et Joos 1977, 68-76.
26. Kaenel et Curdy 1988.

BIBLIOGRAPHIE

- Berger et Joos 1977: BERGER (L.) et JOOS (M.). – Zur Wasserführung der Zihl bei der Station La Tène. *In*: Festschrift Walter Drack. Stäfa, 1977, pp. 68-76.
- Egloff 1991: EGLOFF (M.). – L'artisanat celtique d'après les trouvailles de La Tène. *In*: Moscati (S.) éd., Les Celtes. Catalogue de l'exposition, Venise, 1991. Milan, 1991, pp. 369-371.
- Kaenel et Curdy 1988: KAENEL (G.), et CURDY (Ph.). – L'oppidum du Mont Vully. *Guides archéologiques de la Suisse*, 22. Sugiez, 1988.
- Ritter 1891: RITTER (G.). – Notice sur les vestiges des ponts romains à La Sauge. *Bulletin de la Société des sciences naturelles de Neuchâtel*, 18, 1889-1890. Neuchâtel, 1891.
- Schwab 1973: SCHWAB (H.). – Le passé du Seeland sous un jour nouveau. Fribourg, 1973.
- Schwab 1989: SCHWAB (H.). – Archéologie de la 2^e correction des eaux du Jura, 1, Les Celtes sur la Broye et la Thielle. *Archéologie fribourgeoise*, 5. Fribourg, 1990.
- Vouga 1885: VOUGA (E.). – Les Helvètes à La Tène. Neuchâtel, 1885.
- Vouga 1923: VOUGA (P.). – La Tène; Monographie de la station. Leipzig, 1923.
- Wavre et Vouga 1908: WAVRE (W.) et VOUGA (P.). – La Tène; Reprises des fouilles; Premier rapport de 1907. Neuchâtel, 1908.
- Wavre et Vouga 1916: WAVRE (W.) et VOUGA (P.). – 1914, La Tène; Cinquième rapport fouilles de 1910 et 1911. *Musée neuchâtelois*, 1916.